



Agriculture

CQP - Certificat de Qualification Professionnelle Agent en Élevage Laitier

RNCP : 37256 • Formation diplômante Niveau 3

En formation continue

CFPPA 89
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

+ d'infos sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans.
- Lycéen.ne.s souhaitant poursuivre ses études.
- Salarié.e.s en contrat de professionnalisation.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un projet de transition professionnelle.
- Utilisation du compte CPF.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Admission suite à un entretien individuel de motivation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation sur 12 mois (individualisation des parcours), dont 399 heures en centre.
- La formation est organisée en 3 blocs de compétence.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique (FEST).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Accompagnement individuel au projet.
- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Intervention de nombreux professionnels.
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)
- Acquisition du Certiphyto

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Assurer la traite des animaux,
- Assurer le nettoyage et la désinfection de la salle de traite,
- Effectuer l'entretien de la machine à traire,
- Assurer l'alimentation du troupeau laitier,
- Gérer les pâturages,
- Conduire les engins agricoles,
- Assurer l'entretien des différents espaces,
- Effectuer des opérations de soins sur les animaux,
- Assurer une aide au vêlage,
- Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Les blocs de compétences sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et/ou en utilisant la méthode d'entretien d'explicitation.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- CQP de niveau 3 délivré par la Commission Paritaire Régional pour l'Emploi après la validation des épreuves certifiantes des 3 blocs.
- Chaque bloc peut être évalué et validé indépendamment.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- CAPa / BPREA / Certificat de spécialité.
- Salarié.e qualifié.e en exploitation agricole à dominante lait.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Bloc de compétences	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire
BLOC 1 Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel de traite	B1.1 Traite des femelles en lactation dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal.	77
	B1.2 Nettoyer et désinfecter la salle de traite et la machine à traire dans le respect des conditions d'hygiène.	35
	B1.3 Entretien la machine à traire et les différents composants dans le respect du planning de maintenance.	14
BLOC 2 Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie	B2.1 Alimenter le troupeau laitier dans le respect du plan d'alimentation.	70
	B2.2 Alimenter les veaux et les autres animaux dans le respect du plan d'alimentation.	42
	B2.3 Conduire les engins agricoles sur route et dans les zones d'élevage dans le respect des règles de sécurité.	42
	B2.4 Entretien les différents espaces de vie dans le respect des consignes.	28
	B2.5 Gérer les pâturages.	21
BLOC 3 Participer aux opérations de soins et de reproduction sur troupeau	B3.1 Effectuer des opérations de soins sur les animaux.	28
	B3.2 Participer aux opérations de reproduction.	28
	B3.3 Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal.	28

Total d'heures en centre	399
Stage en entreprise	455



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)



Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Adobe Stock et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_054_V1

Dernière mise à jour : 04/04/24